



NEW TOUR

62, rue Monge - 75005 Paris

Tél : 01.86.04.38.83.

Site Web: www.newtour-asie.com

Bulletin d'inscription

(Merci d'indiquer votre nom et prénom en MAJUSCULES)

M. Mme. Mlle.	NOM	PRENOM	NAT.	N° PASSEPORT	DATE DE NAISSANCE
Adresse mail					
Adresse postale					

Circuit du **18/10/2025** au **01/11/2025** Réf : **VEA-251018 – 20P – Chine Impériale**

Je souhaite une chambre : individ. ou double (à partager avec 1 lit ou 2 lits

Je soussigné(e) Nom : Prénom : ai pris

connaissance et accepté les conditions générales et particulière de vente de

l'agence New Tour et tarifs imprimés dans le programme du voyage référencé.

Régler 1^{er} acompte de 30% du montant du voyage

- La somme du solde environ 40 jours avant le départ, vous recevez l'appel de solde

Mode de règlement :

par chèque à l'ordre de : New Tour (Hua Xia)

par carte bancaire (Visa Premier, Visa, Eurocard / Mastercard, Master Gold)
à distance via un lien de paiement sécurisé en ligne que vous allez recevoir par texto
ou par mail

par virement bancaire

Merci de compléter le cadre ci-dessous :

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

ai pris connaissance des conditions générales et particulières de New Tour.

Date :

Signature :



NEW TOUR

62, rue Monge - 75005 Paris

Tél : 01.86.04.38.83.

Site Web: www.newtour-asie.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription et Paiement

Pour tous les voyages, les inscriptions se font par mail, courrier ou à l'agence, avec un bulletin d'inscription dûment rempli, une copie de passeport en cours de validité supérieur à 6 mois après la date du retour et un acompte, équivalent de 30% du montant total du voyage.

L'option de l'assurance annulation voyage (3,4% du montant total du séjour) doit être prise dès l'inscription et confirmée par le paiement. Cette assurance est facultative et ne peut être contractée que lors de l'inscription.

Pour les vols secs, le paiement intégral à la commande est exigé.

Vous recevrez votre facture d'acompte par mail ou courrier quelques jours après la confirmation de votre inscription. Un rappel de solde vous sera envoyé 45 jours avant le départ. Le solde doit être réglé impérativement 35 jours avant le départ. Le carnet de voyage sera délivré après le paiement de la totalité du prix, environ 15 jours avant votre départ. Une facture récapitulative vous sera envoyée par courrier avant le départ.

Si vous vous inscrivez à moins de 35 jours du départ du circuit, vous devrez régler l'intégralité du montant du voyage. Seuls les paiements par carte bancaire, virement et chèque certifié seront acceptés.

Les voyages à conditions particulières, les groupes ponctuels, peuvent nous obliger à demander un acompte supérieur ou complémentaire et aussi le solde de façon anticipée. Ces voyages pourront être soumis à des conditions de vente spéciales. Dans ce cas, les voyageurs seront avisés de cette condition supplémentaire dans le descriptif du voyage. En vertu des articles L-441-3 et L-441-6 du code du commerce, tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal. Par ailleurs, aucun escompte n'est accordé pour tout paiement anticipé.

Modification et Annulation

- A : par l'organisateur :

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à annuler un voyage : nombre insuffisant de participants (dont vous serez informé au plus tard 21 jours avant le départ prévu), circonstances de force majeure, etc. L'agence New Tour avertira le client le plus rapidement possible, et lui proposera une solution de remplacement. En cas de refus, le client sera intégralement remboursé. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité complémentaire.

- B : par les clients :

Conformément à l'article L211-14 I du code du Tourisme, le client peut annuler ou modifier son contrat à tout moment moyennant le paiement des frais ci-dessous. A noter que les billets d'avion peuvent être émis entre j+1 de la confirmation de la réservation et j-30 du départ. Si émis, ceux-ci sont non modifiables et non remboursables. La surcharge carburant, les frais de visa(s) et d'assurances ne sont pas remboursables.

Toute demande d'annulation ou de modification devra être adressée à New Tour par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (uniquement les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00). La date de réception de cette demande sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après.



NEW TOUR

62, rue Monge - 75005 Paris

Tél : 01.86.04.38.83.

Site Web: www.newtour-asie.com

Condition d'annulation partielle par le Client :

- Jusqu'à 91 jours avant le départ : 150€/personne frais retenus + frais de souscription de souscription du contrat d'assurance annulation
 - De 90 à 51 jours avant le départ : 250€/personne frais retenus
 - De 50 à 31 jours avant la date du départ : 25% du montant total du voyage
 - De 30 à 16 jours avant la date du départ : 50% du montant total du voyage
 - De 15 jours à 3 jours avant la date du départ : 75% du montant total du voyage retenu
 - Moins de 2 jours avant la date du départ : 100% du montant total du voyage
- Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur la convocation de voyage qui lui est transmise, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour son voyage (passeport, visa). New Tour ne peut être tenue responsable d'un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre qui entraînerait la non-présentation du passager au départ, pour quelque raison que ce soit, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Les prestations non utilisées sur place ne donneront droit à aucun remboursement.

Informations générales

Toutes les informations indiquées dans le programme relatives aux horaires, itinéraires ainsi qu'aux équipements des hôtels, des navires s'entendent à date de conception du programme et peuvent subir des modifications, qui le cas échéant seront signalées aux clients. Les cartes, photos et illustrations sont présentées à titre informatif et ne sont pas contractuelles.

Réclamations

Toute appréciation d'ordre subjectif sera considérée avec intérêt mais ne pourra donner lieu à indemnisation. Si des problèmes se posaient durant le voyage, il est vivement conseillé d'en faire part immédiatement à votre guide ou à notre agence afin d'y apporter une solution en temps réel. En cas d'une prestation locale non fournie et non utilisée par la décision du client, aucun remboursement ne pourra intervenir. Toute réclamation doit nous être transmise dans un délai de 10 jours après le retour par lettre recommandée avec accusé de réception, et sera prise en considération dans la mesure où elle a été constatée. Le client devra joindre à son courrier d'appréciation qui lui a été remis pour ce voyage tous les justificatifs concernant sa réclamation.

Assurance et responsabilité New Tour:

En ce qui concerne la responsabilité civile professionnelle de l'organisateur du voyage, celle-ci est assurée en conformité avec les dispositions des articles du code du tourisme. Le montant des garanties souscrites est à la disposition de la clientèle sur simple demande.

Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la compagnie HISCOX.

Garantie financière fournie par l'A.P.S.T.

Email : garance@newtour-fr.com / Portable : 06.86.98.29.92. / 07.59.93.69.99

Assurance RC : HISCOX Garantie financière APST Immatriculation :
IM789145448



NEW TOUR

62, rue Monge - 75005 Paris

Tél : 01.86.04.38.83.

Site Web: www.newtour-asie.com
